

GUIDE PRATIQUE

2025
2026



www.parçay-meslay.fr



DES ÉVÈNEMENTS PHARES TOUTE L'ANNÉE !

À NE PAS MANQUER !!

La Municipalité organise plusieurs évènements, seule ou en partenariat avec les associations. Parce que vivre ensemble c'est aussi partager, s'amuser et se cultiver !

PROCHAINEMENT :



RETROUVEZ TOUS NOS ÉVÈNEMENTS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK ET NOTRE SITE INTERNET

SOMMAIRE

04 VOTRE VILLE

- Carte d'identité de la ville
- Le patrimoine historique

08 VOTRE MAIRE

- Élus
- Services municipaux
- Démarches administratives

14 INFORMATIONS PATIQUES

- Services en plus
- Numéros utiles
- Bien vivre ensemble

14 ENFANCE/ JEUNESSE

- Petite enfance
- Jeunesse
- CMJ

22 ACTIONS SOCIALES

- Solidarité
- Logement social
- CCAS

24 ENFANCE/ JEUNESSE

- Associations sportives
- Associations culturelles
- Associations diverses

Directeur de la publication :
Bruno FENET
Photographies : Mairie
de Parçay-Meslay

Conception : Projectil Sogepress
Régie publicitaire :
Projectil Sogepress
Tél. 02 47 20 40 00
www.projectil-sogepress.fr
Tirage : 1 350 exemplaires

Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et ne sauraient engager notre responsabilité. Vente interdite.

Tous droits d'utilisation ou de reproduction de la maquette de ce bulletin restent la propriété du concepteur.

Le mot du maire

Chères Parcillonnes, Chers Parcillons,

Ce guide pratique 2025 pour vous rappeler les informations utiles concernant les différents services de la commune, vous présenter les diverses associations, les grandes lignes et structures municipales... Ensemble d'informations également très utiles à tous les nouveaux parcillons à qui nous souhaitons la bienvenue.

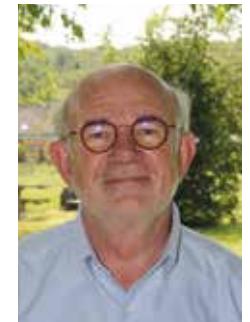
Après une inauguration officielle le vendredi 11 juillet, j'invite tous les parcillons à découvrir le nouveau complexe sportif de la rue de la Pinotière, lors du forum des associations qui se déroulera à l'intérieur du court de tennis couvert, le samedi 6 septembre prochain. J'en profite pour remercier tous les responsables et bénévoles qui animent, se dévouent et font vivre leurs associations.

D'autre part, j'invite les nouveaux parcillons à la traditionnelle soirée d'accueil et de remise des récompenses des maisons fleuries le vendredi 26 septembre à 20h30 salle St Pierre.

Bel été, bonnes vacances et bonne rentrée à toutes et tous et à très vite le plaisir de vous retrouver.

Bruno FENET

Le Maire
Bruno Fenet



LA CARTE D'IDENTITÉ

de Parçay-Meslay

Bienvenue

Nous sommes heureux de vous compter parmi nos nouveaux habitants.

Pour faciliter vos démarches :

- Déclarez vos changements de coordonnées sur le site www.service-public.fr
- Indiquez vos nouvelles coordonnées aux services concernés (eau, gaz, électricité, internet, assurances et téléphonie)
- Assurez votre nouveau logement
- Faites modifier la carte grise de votre véhicule
- Inscrivez vos enfants à l'école / services périscolaires / cantine et transport scolaire
- Inscrivez-vous sur les listes électorales auprès de la Mairie.

Ville authentique et dynamique

Parçay-Meslay a conservé son caractère rural tout en bénéficiant d'une importante attractivité économique qui se reflète par ses 7 sites d'activités aux portes de Tours, apportant un véritable bassin d'emplois.



Coordonnées

47° 26' 33' Nord,
0° 44' 47' Est
Altitude : Min. 74 m/
Max. 122 m
Superficie :
1407 ha.

Population :
2 608 habitants au
1^{er} janvier 2025

ACCUEIL DES NOUVEAUX PARCILLONS

(Bulletin à retourner en Mairie)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Date d'arrivée sur la commune :

Nombre de personne dans la famille :

Y Nombre de personnes présentes
à la cérémonie d'accueil :

La commune bénéficie d'une situation privilégiée :

- au Nord-Est de Tours et au Nord-Ouest de son chef-lieu de canton, Vouvray.
- à proximité de l'aéroport Tours Val de Loire et d'un carrefour autoroutier : échangeur A10 / A28 situé sur la commune.
- traversée par les routes départementales D910, D129, D76 et D77.

Tours Métropole Val de Loire

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Tours Métropole a en charge les compétences concernant l'eau et la gestion des espaces publics (voirie, espaces verts, propriété urbaine), la gestion des déchets, l'assainissement, les transports, le développement économique, l'accueil des gens du voyage.

EN SAVOIR PLUS
www.tours-metropole.fr



Équipements de la ville



Salle des fêtes et gymnase



Parc Saint-Pierre et scène couverte



Aires de jeux à la Mulochere et allée Saint-Joseph



Salle Saint-Pierre



Mairie principale



Salle du Conseil municipal

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE « LE LIVRE DANS LES VIGNES »

Emprunts gratuits pour tout le monde
Horaires toute l'année :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 14 h 30 à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h

Fermeture aux vacances de Noël (sauf le premier samedi pour faire vos emprunts) et les 2 dernières semaines de juillet.

Tél. 02 47 29 45 04 (uniquement aux horaires d'ouverture)

Email : bibliotheque@parçay-meslay.com

Retrouvez sur le site de la Mairie toutes les actualités de la bibliothèque :

www.parçay-meslay.fr/bibliotheque.html

Pour gérer vos réservations et vos emprunts, consultez le catalogue en ligne sur :

parçay-meslay.bibli.fr

Découvrez le service gratuit **Nom@de** pour accéder à des ressources numériques (films, livres, revues, formations...) sur le site :

bibliotheque.touraine.fr



Bibliothèque

À la découverte du patrimoine historique de Parçay-Meslay

L'église Saint-Pierre



La première mention de cette église romane apparaît dans une charte de 993. Elle fut reconstruite en pierre au XI^e siècle et à plusieurs reprises remaniée notamment la charpente, les baies, le porche sud et le clocher. Les traces d'anciennes baies prouvent l'existence d'une église plus haute et plus large. Inscrite aux monuments historiques, elle comporte une remarquable fresque romane dans l'abside, classée depuis 1928.

La Commanderie (le logis seigneurial)

Cette grande bâtisse rectangulaire présente des éléments architecturaux de différentes périodes, du XII^e siècle jusqu'au XVII^e siècle.

Autrefois le logis seigneurial était un lieu de résidence avec ses dépendances aujourd'hui disparues (écuries, grange, closerie). Ces constructions étaient au centre de grandes terres exploitées par les moines de l'abbaye de Marmoutier.

La Commanderie a servi d'école puis de mairie jusqu'en 1902.

Selon le cadastre de 1816, une grange de grande taille était accolée au bâtiment du côté Nord-Ouest ; ce document fait aussi apparaître un bâtiment appelé « le château », une maison bourgeoise qui prolongeait la Commanderie côté Est.

Ce groupement seigneurial comprenait une Orangerie et ses jardins aux alentours.



La Grand'Maison dite « Maison du Bailly »

Edifice en pierre de taille daté d'environ 1670, l'entrée dans la cour Sud se fait par un porche. La richesse de cette demeure est liée à sa fonction historique : il s'agissait de la maison du bailli dont le rôle était de rendre la justice. Élément remarquable : la charpente en carène de navire inversée. Après avoir longtemps servi de presbytère, la Grand'Maison est aujourd'hui la mairie principale. Le sous-sol a superbement été réaménagé pour y installer la bibliothèque municipale « Le livre dans les vignes » avec à l'extérieur, un théâtre de plein air semi-circulaire.



La Grange de Meslay

C'est une des plus anciennes Fermes Fortifiées du XIII^e siècle avec ses dépendances au centre desquelles s'élève une Grange Médiévale de 1 500 m².

La Grange de Meslay est également un établissement organisant des manifestations nationales et internationales dont le Festival de musique classique en juin (www.festival-la-grange-de-meslay.fr).



LES CHEMINS DE RANDONNÉE

La commune propose un circuit balisé en jaune, 2 h 30 de marche, dénommé « La Parcillonne ». L'itinéraire peut se poursuivre avec 1 h de marche supplémentaire par un balisage rouge menant vers Rochecorbon. Le point de départ se situe à la salle des fêtes, rue des Sports. Les cartes de ces circuits sont disponibles sur le site de la commune et à l'accueil de la mairie.





Bruno Fenet
Maire



Agnès Nancy
1^{ère} adjointe :
affaires culturelles et
communication



Christine Boulay
2^e adjointe : finances



Damien Morieux
3^e adjoint : sport, vie
locale et associative



Eugénie Terrien 4^e
adjointe : enfance,
jeunesse, aînés et
solidarité



Jean-Marie Galpin
5^e adjoint : espace
public et sécurité



Jean-Pierre Gilet
conseiller municipal
délégué et vice-président
du CCAS



Gérard Blanchard



Stéphanie Borrega



Angélique Boué



Sophie Cartier



Marie-Christine
Cauwet
conseillère municipale
déléguée à l'urbanisme



Jean-Marc Gilet



Jean-Dominique
Marchadier



Laurent Marchais



Géraud Papon



Brigitte Richard



Matthieu Taburet



Slavika Tankoska

Les commissions communales

URBANISME - ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE

CAUWET Marie-Christine, Vice-présidente, BOUÉ Angélique, BOULAY Christine, CARTIER Sophie, GALPIN Jean-Marie, GILET Jean-Marc, GILET Jean-Pierre, MARCHADIER Jean-Dominique, TABURET Matthieu, TANKOSKA Slavica

FINANCES

BOULAY Christine, Vice-présidente, BORREGA Stéphanie, CARTIER Sophie, CAUWET Marie-Christine, GILET Jean-Marc, MORIEUX Damien, NANCY Agnès, PAPON Géraud, RICHARD Brigitte, Jean-Marie Galpin.

ESPACE PUBLIC - QUALITÉ DE VIE - SÉCURITÉ

GALPIN Jean-Marie, Vice-président, BLANCHARD Gérard, GILET Jean-Marc, GILET Jean-Pierre, TABURET Matthieu, Laurent Marchais

AFFAIRES CULTURELLES, MANIFESTATIONS - COMMUNICATION

NANCY Agnès, Vice-présidente, BORREGA Stéphanie, BOUÉ Angélique, BOULAY Christine, CAUWET Marie-Christine, MARCHADIER Jean-Dominique, MORIEUX Damien, PAPON Géraud

ENFANCE - JEUNESSE - AÎNÉS - SOLIDARITÉ

TERRIEN Eugénie, Vice-présidente, BORREGA Stéphanie, BOULAY Christine, GILET Jean-Pierre, MORIEUX Damien, NANCY Agnès, RICHARD Brigitte

SPORT - VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

MORIEUX Damien, Vice-président, BLANCHARD Gérard, BOUÉ Angélique, BOULAY Christine, MARCHADIER Jean-Dominique, MARCHAIS Laurent, RICHARD Brigitte

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

02 47 29 15 15

SERVICES ADMINISTRATIFS

Service Accueil, état-civil, funéraire
mairie@parcay-meslay.com
02 47 29 15 15

Guichet des titres sécurisés
(Passeports, cartes d'identité)
titres@parcay-meslay.com
02 47 28 39 54

Ressources humaines, élections,
affaires scolaires
lheurтин@parcay-meslay.com
02 47 29 16 65

Service Administration générale,
Communication, vie locale et associative
com@parcay-meslay.com
02 47 29 45 00 / 02 47 29 04 35

Service Urbanisme
urba@parcay-meslay.com
02 47 29 45 05

Service Comptabilité
fmoglica@parcay-meslay.com
02 47 29 00 76

AGENCE POSTALE
COMMUNALE
02 47 39 40 17

POLICE MUNICIPALE
pm@parcay-meslay.com
02 47 29 15 15

ÉCOLE DE MUSIQUE
Directeur de l'école de musique
02 47 29 03 49

BIBLIOTHÈQUE
02 47 29 45 04

CENTRE DE LOISIRS ET
ESPACE ADOS
Directeur de l'ALSH
02 47 29 12 88 / 06 85 62 37 32
Directrice adjointe
06 71 68 77 95

SERVICES TECHNIQUES
VOIRIE, BATIMENTS, ESPACES
VERTS
TOUR(S) METROPOLE VAL DE LOIRE
Responsable des services techniques
02 47 29 02 19

Agence postale communale et guichet des titres sécurisés (Cartes d'identité / Passeports)

> 56 rue de la Mairie



EN SAVOIR PLUS

Agence communale : 56 rue de la Mairie -
37210 Parçay-Meslay - Tél. 02 47 39 40 17
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h.

**Guichet de recueil des demandes de cartes
d'identité / passeports** : uniquement sur rendez-
vous

Titres sécurisés
en 2024 :

666 passeports
976 cartes
d'identité

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



MAIRIE

58 rue de la Mairie
37210 Parçay-Meslay
Tél. 02 47 29 15 15
Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Fermeture le jeudi matin
Contact : mairie@parçay-meslay.com
Site internet : www.parçay-meslay.com

RETROUVEZ TOUTES VOS INFORMATIONS ACTUALISÉES



NAISSANCE

LA RECONNAISSANCE DE L'ENFANT

La reconnaissance d'un enfant est une démarche **volontaire** et personnelle. Elle est faite devant un officier d'état civil (ou par acte notarié).

La reconnaissance établit le lien de filiation entre l'enfant et son parent. Elle a des effets sur l'exercice de l'autorité parentale et sur le nom de l'enfant.

- Si vous êtes la **mère**, il suffit que votre nom soit indiqué dans l'acte de naissance.
- Si vous êtes le **père**, votre situation dépend de votre lien avec la mère de l'enfant :

- Si vous êtes marié avec la mère de l'enfant, il suffit que votre nom soit indiqué dans l'acte de naissance
- Si vous n'êtes **pas marié avec la mère**, la reconnaissance est nécessaire pour établir le lien de filiation avec votre enfant.

Lieu : dans n'importe quelle mairie

Pièces à fournir :

- justificatif d'identité
- justificatif de domicile de moins de 3 mois.



LA DÉCLARATION DE NAISSANCE

Elle est obligatoire et permet la délivrance immédiate de l'acte de naissance.

Délai : dans les cinq jours qui suivent la naissance.

Lieu : mairie du lieu de naissance. Elle se fait auprès d'un officier d'état civil. Dans certaines maternités publiques, un officier d'état civil assure une permanence pour enregistrer les déclarations de naissance.

Pièces à fournir : adressez-vous directement en mairie.

BAPTÊME CIVIL



La mairie de Parçay-Meslay ne pratique plus de Baptême civil depuis le 1^{er} janvier 2024

LIVRET DE FAMILLE

Lieu : mairie du lieu de mariage ou de la naissance du 1^{er} enfant.

Pièces à fournir : en cas de perte ou de divorce, un duplicata peut être établi sur présentation de justificatifs (identité et domicile).



UNION

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Chacun de vous 2 doit remplir toutes les conditions suivantes :

- Être **majeur**
- N'être **ni marié, ni pacsé**
- Ne pas avoir de lien familial direct ou trop proche avec l'autre partenaire.

En vous pactisant, **vous vous engagez à une vie commune**, vous devez choisir une résidence commune.

Pièces à fournir :

- **Déclaration conjointe d'un Pacs**, qui contient les **attestations sur l'honneur** de non-parenté, de non-alliance et de résidence commune (formulaire cerfa n°15725)
- **Convention** de Pacs (convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n°15726)
- **Pièce d'identité en cours de validité** délivrée par une administration publique (original + 1 photocopie).
- Vous ou votre futur partenaire n'avez pas à fournir d'acte de naissance si votre commune de

Pacs peut accéder directement à vos données d'état civil auprès de votre commune de naissance.

MARIAGE SUR LA COMMUNE

Le mariage est célébré dans une commune avec laquelle au moins l'un de vous 2 a un **lien durable**. Le lien durable peut être avec l'une des communes suivantes :

- Celle du domicile ou de la résidence de l'un de vous 2
- Celle du domicile ou de la résidence d'un parent (père/mère) d'un de vous 2.

Lieu : adressez-vous en mairie, pour vous faire accompagner dans cette démarche et constituer votre dossier.

Attention, le dépôt du dossier complet doit se faire en mairie, au minimum 2 mois avant la date souhaitée du mariage.

Pièces à fournir :

- acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois.
- justificatif de domicile ou de résidence pour chacun des époux
- pièce d'identité, carte d'identité ou passeport en cours de validité (photocopie)



DÉCÈS

LA DÉCLARATION DE DÉCÈS

Lieu : mairie du lieu de décès.

Délai : dans les 24 heures suivant le décès, auprès de l'officier de l'état civil de la commune de décès.

Pièces à fournir : le livret de famille de la personne décédée, l'acte de naissance ou tout autre justificatif d'identité, le certificat de décès délivré par le médecin.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

COPIE D'ACTE DE NAISSANCE, DE MARIAGE, DE DÉCÈS

Pour toute demande :

<https://www.service-public.fr>

Si vous ne faites pas la demande en ligne, vous pouvez la faire par courrier ou en vous rendant sur place auprès de la mairie du lieu de l'événement.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

CITOYENNETÉ ET POPULATION

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Lieu : mairie du lieu de domicile ou mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts depuis au moins 2 ans.

Pièces à fournir :

- pièce d'identité valide (CNI ou Passeport)



CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ ET PASSEPORT - NOUVEAU SERVICE SUR LA COMMUNE

Carte nationale d'identité (CNI) :

Nouvelle CNI : validité 10 ans

CNI effectué avant 2014 :

- Si vous étiez mineur en moment de la délivrance de la carte, la date d'expiration est celle qui figure sur la carte

- Et pour un majeur, il faut ajouter 5 ans à la date de fin de validité inscrite sur la carte.

Tarif : Gratuite ou 25 € en cas de perte ou vol

Passeport :

Validité : Mineur : 5 ans / Majeur : 10 ans

Tarifs : Mineur de – de 15 ans : 17 €

Mineur de + de 15 ans : 42 €

Majeur : 86 €



Voici les 4 étapes à suivre pour obtenir/renouveler votre carte nationale d'identité et/ou votre passeport :

1 - Établissez votre pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : www.ants.gouv.fr

• Complétez le formulaire puis imprimez le récapitulatif de la pré-demande
Selon le cas, vous pouvez acheter votre timbre fiscal sur ce même site.

2 - Vous souhaitez prendre rendez-vous dans les plus brefs délais, consultez le site rendezvous-passeport.ants.gouv.fr/ pour connaître toutes les disponibilités en temps réel.

Rappel : vous pouvez prendre rendez-vous dans la mairie de votre choix, quel que soit votre lieu de résidence.

Pour effectuer vos titres à Parçay-Meslay, faire la demande en ligne sur le site de la mairie :

www.parcay-meslay.fr/cni-passeport.html ou prendre rendez-vous par téléphone au 02 47 28 39 54.

3 - Préparez les documents à fournir lors du rendez-vous. Consultable sur : service-public.fr
Imprimez le récapitulatif de la pré-demande et le justificatif de domicile.

4 - Dès réception du SMS vous informant de la disponibilité de votre titre, vous pouvez vous rendre à l'agence postale (56 rue de la Mairie). Les remises se font du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 45, sans RDV. La présence du représentant légal et du demandeur mineur de plus de 12 ans est obligatoire pour le retrait.

Si vous rencontrez des difficultés, contactez le guichet des titres sécurisés au 02 47 28 39 54 ou un espace France Services proche de votre domicile.



FRANCE SERVICES : POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DU QUOTIDIEN

Immatriçulation de véhicules, RSA, impôt, permis de conduire, retraite, Assurance maladie...

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? France services est un guichet unique pour vous accompagner.

ESPACE FRANCE SERVICES DE MONNAIE

Place Charles-de-Gaulle
37380 Monnaie

Horaires d'ouverture :

- Le lundi de 14 h à 18 h 30
 - Du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
 - Le vendredi de 14 h à 17 h
- Tél. 02 47 56 10 20

Courriel : franceservices@ville-monnaie.fr

ESPACE FRANCE SERVICES DE VOUVRAY

1 rue Gambetta - 37210 Vouvray

Horaires d'ouverture :

- Le lundi et mardi : 13 h 30 à 17 h 00
 - Le mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
 - Le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30
- Tél. 02 46 99 04 90

Courriel : franceservices@vouvray.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Lieu : mairie du lieu de domicile

Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille complet (l'original)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Attestation d'hébergement du représentant légal sur papier libre

Important : le recensement militaire est obligatoire et doit être effectué durant les 3 premiers mois suivant votre 16e année.

La mairie vous remettra alors une attestation de recensement à conserver précieusement, notamment pour vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Une convocation vous sera envoyée par le centre du service national et de la jeunesse d'Angers pour la journée défense et citoyenneté (JDC) et à l'issue, un certificat individuel de participation à la JDC vous sera remis.

Retrouvez toutes les informations sur le site :

www.presaje.sga.defense.gouv.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

Borne tactile interactive

Installée en extérieur devant la mairie annexe, elle permet la consultation 24h/24, des actes d'état civil, des décisions d'urbanisme, des procès-verbaux des séances du conseil municipal... aussi de toutes les actualités de la commune. Les documents peuvent être envoyés par e-mail ou via un QR code pour plus de facilité. Venez la découvrir !



Borne de recharge de véhicule électrique

Place de l'église, deux véhicules peuvent se charger en même temps. Toutes les informations sur le site Modulo (abonnements, tarifs, carte interactive des bornes de recharge...) : www.modulo-energies.fr



Où trouver un défibrillateur automatisé externe (DAE) sur la commune ?

- Parking de la Mairie – le seul disponible en extérieur
- Mairie principale, 58 rue de la Mairie
- Salle Saint-Pierre, rue de la Sablonnière
- École primaire, rue des écoles
- Gymnase, 7 rue des Sports
- Parking de la Mairie annexe



Borne Livr'libre

Donner une seconde vie aux livres en déposant ou en empruntant un livre. Boîte à lire en libre-service. 7 rue des Sport à l'entrée de la Salle des fêtes.



Cimetière et lieu de culte

- Cimetière : rue de la Thibaudière
- Horaires : de 8 h à 20 h.
- Église Saint Pierre :
- Pour les dates et horaires des offices, consulter le site www.saintmartinsaint-vincent.fr ou l'appli OClocher



INFORMATIONS PRATIQUES



Transport

BUS ligne 53 Vaucanson Tours Nord < > Parçay-Meslay < > Rochecorbon < > Porte de Loire Tours Centre
Voir site : www.filbleu.fr

Animaux

- **Horaires d'ouverture de la fourrière** : Du lundi au vendredi : 8 h-12 h15 / 13 h-16 h 30 - Le samedi matin : de 8 h à 12 h
- **Frais de capture et de garde en fourrière** : Ces prestations sont facturées au propriétaire par Tours Métropole Val de Loire (contacter la fourrière pour connaître les tarifs)
- **Frais vétérinaires** : les frais de soins vétérinaires et d'identification éventuels seront facturés au propriétaire au coût réel
- **Que faire devant un animal divagant ou blessé sur la voie publique ?**
 - En journée : contacter la mairie qui vous guidera ou, le cas échéant, interviendra.
 - Le week-end et la nuit : contacter la police nationale ou la gendarmerie en composant le 17.

Contact :
Fourrière animale de Larçay
Rue des Landes (à la limite entre Larçay et Véretz) - 37270 Larçay



Marché

Place de l'église, tous les vendredis matin, de 8 h à 13 h.
Vente de fruits, légumes, fromages, volailles...



Borne Textile Le Relais

66 rue de la Mairie
37210 Parçay-Meslay



Objets trouvés ou perdus sur la voie publique

À déposer ou à récupérer au bureau de la police municipale (56 rue de la Mairie, local de l'agence postale)

Annuaire de santé

CABINET MÉDICAL

Médecine générale

• Docteur L. Dreux-Audevard
• Docteur A.-C. Schlegel-Trabut
• Docteur C. Sandra
3 allée de l'Orangerie
Tél. 02 47 80 85 66

Infirmières libérales

Mme Sophie Verdier
& Mme Valérie Diguët
3 allée de l'Orangerie
Tél. 07 85 79 88 82

Cabinet d'orthophonie

Mme Mélanie Ippoliti
2 allée de l'Orangerie
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h
à 17 h 30
Tél. 06 19 58 74 11

Psychologues

Mme Aurélie Taranne
Mme Julia Rouche-Simonet
2 allée de l'Orangerie
Tél. 06 22 94 93 56
aurelie.taranne.psychologue@gmail.com

Pharmacie

Mme Brebion
47 Rue de la Mairie
Tél. 02 47 29 17 00

Masseur-Kinésithérapeute

M. Jean-François Brédif
52 Rue de la Mairie
Tél. 02 47 29 10 60

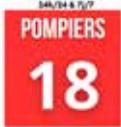
Ostéopathe

M. Théo Etienne
52 rue de la Mairie
Séances d'ostéopathie du nourrisson au
senior, en passant par les sportifs et les
femmes enceintes.
RDV sur [www.doctolib.fr/osteopathe/
parcay-meslay/theo-etienne](http://www.doctolib.fr/osteopathe/parcay-meslay/theo-etienne)
ou www.instagram.com/theosteopathe

Naturopathe - Réflexologue plantaire - Phyto-esthéticienne

Mme Deborah Cimerman
52 rue de la Mairie
06 19 65 03 25
contact@deborah-cimerman-
naturopathe.com
www.deborah-cimerman-naturopathe.com

LES NUMEROS A CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

 GENDARMERIE 17	 URGENCES 112
 POMPIERS 18	 ACCUEIL PERSONNES SANS ABRIS 115
 SAMU 15	 SERVICE AUX MALENTENDANT 114
 CENTRE ANTIPOISON 01 40 05 48 48	 SIDA INFO SERVICE 0800 840 800
 ENFANCE MALTRAITEE 119	 VIOLENCE CONTRE LES FEMMES 3919
 DROGUE, ALCOOL, TABAC INFO 0800 23 13 13	

Déchets

Collecte des déchets

Collecte sélective : jeudi
Ordures ménagères : jeudi

Déchets végétaux (en 2025) : tous les
vendredis (sauf le 1^{er}, 16 et 29 août ; 5
et 19 décembre 2025)

Conteneurs collectifs à verre : La
Chanterie / Rue de la Quillonnaire /
Rue de la mairie / Station Épuration /
La Charonnerie / Terrain de Tennis /
Le Bourg / Rue de la Mulocherie /
1 Allée de Saint Joseph (parking)

Se débarrasser des encombrants

Prendre rendez-vous en ligne sur le
site de Tours Métropole :

**Accueil > Services aux
habitants > Collecte et tri des
déchets >** Se débarrasser des
encombrants. Ce service est **GRATUIT**.

Passage de la balayeuse en 2025 (2^e semestre)

En 2025, la balayeuse passe tous les
deuxièmes jeudis du mois, une fois
par mois. Cependant, en octobre,
novembre et décembre, elle passe
deux fois par mois, les deuxièmes et
quatrième jeudis.

EAU

VEOLIA (Appel non surtaxé)
09 69 32 35 29
Du lundi au vendredi de
8 h à 18 h
Urgences techniques :
7 j/7 - 24 h/24

ÉLECTRICITÉ

Enedis
Pour toute panne
électrique, contactez
le service de dépannage
au 09 72 67 50 37

Vous n'avez plus
d'électricité : enedis.fr/
panne-et-interruption

Déchetteries

• Déchetterie intercommunale de Cassantin

ZA du Cassantin
37390 Chanceaux-sur-Choisille
Ouvert du lundi au samedi de 9 h à
12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 45
Fermé les dimanches et jours fériés.

• Déchetterie intercommunale de la Milletière

8 rue de l'aviation - 37100 Tours
Tél. 02 47 80 12 12
Ouvert du mardi au samedi de 8 h 45 à
12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 45
Ouvert le dimanche matin de 9 h à
12 h 30.

Consultez le site :

www.tours-metropole.fr pour
s'informer sur le tri, les bacs
(remplacement, réparation ou vol),
les composteurs, pour une première
demande ou une perte de carte de
déchèterie.



Police municipale

Depuis 2020, une policière municipale inter-
communale, avec la ville de Rochecorbon,
veille à la tranquillité, la sécurité des biens
et des personnes, et au respect des arrêtés
de police du Maire. Agent de médiation et
de prévention, ses missions sont d'informer
les administrés sur la réglementation, de
constater le stationnement illicite, d'assurer
la sécurité aux abords des écoles, de surveil-
ler la divagation des animaux...



Le Bruit : travaux - bricolage - jardinage

Selon l'article R. 1334-31 du Code de la santé publique, aucun bruit
particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter
atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans
un lieu public ou privé.

Horaires de tolérance : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de
14 h 30 à 19 h 30 - le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h - le dimanche
de 10 h à 12 h et jours fériés.

Taille et élagage

Les haies et les arbres ne doivent pas déborder sur le domaine public.
Les propriétaires sont tenus de les tailler ou de les élaguer.

En cas de mise en cause de la sécurité, la commune peut procéder
d'office, **aux frais du propriétaire**, à la taille des haies et l'élagage des
arbres empiétant sur l'espace public (Code général des collectivités
territoriales et Code de la voirie routière).

Zéro Phyto : un nettoyage citoyen

Suite à l'interdiction de pulvériser des produits chimiques dans l'es-
pace public depuis le 1^{er} janvier 2017, nous en appelons au « civisme »,
chacun prenant la responsabilité de son environnement. Pour rappel,
chaque riverain est tenu d'entretenir le trottoir devant chez lui.

Vitesse et stationnement

Respectez les vitesses maximales, 50 km/h ou 30 km/h dans certaines
zones.

En vous garant, pensez à ne pas gêner la circulation des véhicules
mais aussi celle des piétons ! (stationnement interdit sur les trottoirs).
Des parkings existent, notamment derrière le gymnase et les écoles...

Brûlage des déchets verts

La combustion à l'air libre des végétaux est une activité forte-
ment émettrice de polluants. Outre la gêne pour le voisinage et
les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à
la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences
sanitaires pouvant s'avérer graves.

Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende
maximale de 450 €.

Une vigilance accrue est requise pour vos barbecues et mégots en
période de grande sécheresse.

Commune de Parçay-Meslay

ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES

Consignes
Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

L'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur les voies publiques, afin de faciliter le passage des piétons et des camions.

Biodiversité
Rappel : interdiction de tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.

INFRACTION À LA LÉGISLATION
Article R. 116-2 du Code de la voirie routière
Passible de sanctions

Participation citoyenne

La commune fait partie du dispositif de Participation Citoyenne « Voisins vigilants ». Si vous souhaitez intégrer ce réseau, rapprochez-vous de la gendarmerie de Vouvray ou inscrivez-vous sur le site de la ville :

www.parcay-meslay.fr/participation-citoyenne.html



Petite enfance



La crèche : « Aux P'tits Bonheurs »

Gérée par la société Les Petits Chaperons Rouges, une équipe de sept professionnels accueille jusqu'à 20 enfants (dès l'âge de 10 semaines jusqu'à la veille de leurs 4 ans). La crèche propose des projets tels que la communication gestuelle, la motricité libre, des activités culturelles où les enfants profitent d'un grand jardin et d'un potager. Les familles sont invitées régulièrement à des événements festifs dans l'année.

Ouverte de 8 h à 18 h, du lundi au vendredi, pour un accueil régulier ou ponctuel.

Inscriptions auprès du Relais Petite Enfance pluri-communal sur liste d'attente.



Contact :
Lucie Jeusselin, directrice
7 rue des Sports - 37210 Parçay-Meslay
Tél. 02 47 29 07 21
Email : auxptitsbonheurs@lpcr.fr



Relais Petite Enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance (RPE) pluri-communal de Parçay-Meslay, Chanceaux-sur-Choisille et Notre-Dame-d'Oé est un service de proximité accompagnant les parents et un lieu d'informations pour les assistant(e)s maternel(le)s en activité ou qui souhaitent le devenir. Le RPE assure différentes missions :

- Guichet unique : lieu d'information pour les parents sur les différents modes d'accueil du jeune enfant sur la commune, centralisation des demandes et orientation en fonction des besoins.
- Accompagnement à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s et accompagnement des parents dans leur rôle d'employeur.
- Organisation de temps d'éveil et de socialisation à destination des enfants accompa-



gnés de leur assistant(e) maternel(le) le vendredi matin (9 h 30 à 11 h) à l'ALSH, 7 rue des Sports. Ces ateliers sont ouverts aux familles qui souhaitent partager avec leur(s) enfant(s) un moment de jeux dans un espace dédié et échanger avec des professionnels de la petite enfance.

L'animatrice organise des permanences pour les parents le vendredi après-midi de 14 h à 15 h 30 à la petite salle St-Pierre, rue de la Sablonnière.



Relais Petite Enfance pluri-communal de Parçay-Meslay, Chanceaux-sur-Choisille et Notre-Dame-d'Oé.
6 avenue de la Coquinière - 37390 Notre-Dame-d'Oé / Animatrice : Pauline Gaultier
Tél. 07 84 95 61 37 - Courriel : rampluri@ndoe.fr

Jeunesse

Groupe scolaire « Les Néfliers »

Inscriptions à l'école

Sont concernés :

- La 1^{re} inscription en maternelle : les enfants doivent avoir 3 ans au 31 décembre de l'année en cours.
- Les enfants quittant la maternelle et entrant en CP.
- Les enfants arrivant sur la commune.

L'inscription se fait d'abord en mairie avec un justificatif de domicile et le livret de famille.

Puis l'admission à l'école se fait lors d'un rendez-vous avec le directeur de l'école concernée et avec l'attestation fournie par la mairie, le livret de famille et le carnet de vaccinations pour les maternelles.



Inscriptions à la garderie périscolaire et au restaurant scolaire

L'accueil périscolaire et la cantine sont des services municipaux.

La garderie fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 30 à 8 h 35 et de 16 h 30 à 18 h 30.

L'inscription au restaurant scolaire est valable pour une année déterminée :

- soit de façon régulière pour quatre repas par semaine,
- soit de façon ponctuelle.

L'inscription à l'accueil périscolaire ou au restaurant scolaire sont à renouveler chaque année obligatoirement. Formulaires téléchargeables sur le site de la ville (www.parçay-meslay.fr/scolaire.html) ou disponibles en mairie.

La facturation est mensuelle. Encaissement à l'ordre du Trésor Public et à adresser à la mairie ou paiement en ligne.

École maternelle
Rue de la Mairie - 37210 Parçay-Meslay
Tél. 02 47 29 18 99
ecm-parçay-meslay@ac-orleans-tours.fr

École primaire
Rue des Écoles - 37210 Parçay-Meslay
Tél. 02 47 29 10 70
ec-parçay-meslay@ac-orleans-tours.fr



À NOTER

Le portail famille facilite vos démarches sans vous déplacer en mairie, vous pouvez directement, depuis le site de la ville, payer vos factures en ligne.



COLLÈGE DE RÉFÉRENCE
Collège Gaston Huet
 11 avenue d'Holnon
 37210 VOUVRAY
 Tél. 02 47 52 72 25

Le club Ados

Le club Ados est une antenne de l'ALSH dans les locaux de la Commanderie. Il accueille les jeunes collégiens (de 11 à 16 ans) en journée ou en demi journée, avec ou sans repas. L'accueil des jeunes se fait de 8 h 30 à 9 h 30 (dès 7 h 30 au centre de loisirs si vous souhaitez) puis le départ se déroule de 17 h à 18 h 30.

Ouverture uniquement durant les périodes de vacances scolaires.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Le centre de Loisirs accueille les enfants à partir de l'âge de trois ans à la date d'inscription (à condition qu'ils soient propres) et jusqu'à l'âge de onze ans.

Le centre de loisirs accueille les enfants de Parçay-Meslay et des communes limitrophes (sous conditions particulières).

Horaires des mercredis et vacances scolaires :

- Accueil de 7 h 30 à 9 h 30

- Déroulement des activités de 9 h 30 à 16 h 30
- Départ échelonné de 16 h 30 jusqu'à 18 h 30
- Inscriptions possibles en demi journée avec ou sans repas .
- Voir les modalités de paiement sur le site de la ville

Responsable : Tél. 02 47 29 12 88 - 06 85 62 37 32

Directrice adjointe : Tél. 06 71 68 77 95
 7 rue des sports 37210 Parçay-Meslay

Transports scolaires pour les collégiens 2025-2026

Deux circuits desservent Parçay-Meslay vers le collège Gaston Huet (Vouvray) :

– PR2V-03 : depuis La Vallée

– PR2V-04 : depuis La Mulocherie

Chaque année, une pré-inscription est ouverte de mai à juin sur le site Internet de la commune.

Les pré-inscriptions par les familles sont réalisées directement sur le site Internet de la commune. Une fois l'inscription validée par les services municipaux, une carte de bus valable pour l'année scolaire est délivrée (prévoir une photo format identité).

Pour toute nouvelle inscription, merci de vous rapprocher de l'accueil de la mairie.

Les inscriptions pour le transport scolaire **des collégiens** s'effectuent en mairie. **Seule la carte délivrée par la mairie est acceptée.**

Tarifs

Le transport est gratuit, mais des frais de gestion s'appliquent :

- 1 enfant : 50 €
- 2 enfants ou + (par représentant légal) : 75 €
- Inscription après le 27/06 : +10 €
- Carte perdue/détériorée : 10 €

Paiement en septembre, après validation de l'inscription.



Pour tout renseignement :
Site internet de Parçay-Meslay :
www.parçay-meslay.fr/transports.html

Le Conseil Municipal des Jeunes



Le CMJ est un lieu d'expression pour la jeunesse. Un moyen d'agir concrètement dans la commune en mettant en place des actions et des événements.



Les avantages :

- Favoriser l'engagement des jeunes et leur prise d'autonomie
- Sensibiliser à la vie locale, aux valeurs démocratiques et républicaines
- Permettre aux jeunes de donner leurs avis
- Faciliter le dialogue entre les jeunes et les élus
- Accompagner les jeunes dans la définition de projets et dans leur mise en œuvre
- Développer le lien intergénérationnel

RDV pour les élections du nouveau Conseil Municipal des Jeunes en 2025



Rencontre et débat avec M.Paumier, Sénateur



Pour tout renseignement :
ALSH
 Tél. 02 47 29 12 88.



Visite au Sénat avec le Maire et les élu.e.s du Conseil municipal



Participation aux journées commémoratives.

Solidarité

Aide, accompagnement social

Croix Rouge

Comment bénéficier de l'aide alimentaire de la Croix Rouge ?

Vous devez entrer en contact avec une assistante sociale de la Maison Départementale de la Solidarité afin de constituer le dossier de demande. Les critères pris en compte sont votre situation familiale et vos revenus.

La distribution alimentaire par la Croix Rouge s'organise tous les 15 jours, le mardi matin à Parçay-Meslay.

Délégation territoriale d'Indre-et-Loire

169 Bis rue des Douets - 37100 TOURS

Tel : 09 51 25 49 40

Mail : dt37@croix-rouge.fr

www.indreetloire.croix-rouge.fr

Conciliateur de justice

M. Daniel GRESSIER

Il reçoit les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 14 h 30 à 17 h 30, uniquement sur rendez-vous à l'espace Simone Veil à Vouvray. Contactez le 02 47 52 70 48.

Les Maisons Départementales de la Solidarité L'aide à la vie quotidienne

Les assistants sociaux et les conseillers en économie sociale et familiale vous aident à trouver des solutions en cas de problème de logement, d'emploi, de difficultés financières ou familiales. Ils vous accompagnent pour vous permettre de bénéficier des aides auxquelles vous avez droit sur les points suivants :

- L'aide aux familles et à la parentalité
- L'accompagnement des futurs et jeunes parents
- L'aide à l'autonomie

Maison départementale de la solidarité Tours Monconseil

179 Rue du Pas-Notre-Dame, 37100 TOURS



Assistance sociale

Une permanence est assurée régulièrement en mairie par une assistante sociale de la Maison départementale de la solidarité. Prise de rendez-vous obligatoire au : **02 47 42 67 68**

Les lieux d'information pour les personnes handicapées et leurs proches

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un guichet unique destiné à faciliter les démarches liées au handicap.

Elle a pour principales missions d'accueillir, d'informer et d'accompagner les personnes handicapées et leurs proches, d'évaluer leurs besoins et les compensations appropriées, d'instruire les demandes d'allocations.

Maison Départementale des Personnes Handicapées

38 rue Edouard Vaillant - 37000 Tours

Ouverture au public : du lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Tél. au 02 47 75 26 66, de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

Fil Blanc : le transport dédié aux personnes à mobilité réduite

Tours Métropole Val de Loire a confié la délégation du service à Keolis Tours Access. Les conducteurs sont spécialement formés et les véhicules sont adaptés aux transports de personnes à mobilité réduite.

Le service est disponible :

- tous les jours de la semaine, les week-ends et jours fériés (sauf le 25 décembre et le 1^{er} mai) de 7 h le matin à 1 h le soir.

Contact : 02 47 77 48 48 / www.filblanc.fr



Logement social

Tours Métropole Val de Loire, le Conseil Départemental et les bailleurs sociaux d'Indre-et-Loire ont mis en œuvre un dispositif commun de gestion de la demande de logement sur :

www.demandedelogement37.fr

Grâce à ce fichier, tous les organismes ont connaissance de votre démarche.

L'imprimé de demande de logement peut aussi être retiré et déposé en mairie. Il est également téléchargeable sur le site de la mairie avec la notice explicative.

Val Touraine Habitat et Touraine Logement sont les seuls décideurs des suites à donner au dossier.

Justificatifs à fournir :

Photocopies pièces d'identité du demandeur et du co-demandeur pour initier une demande.

Important : tout changement de situation doit être communiqué à la mairie.

www.demandedelogement37.fr



Pour infos :
Site internet du département :
www.touraine.fr

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS initie des actions intergénérationnelles et solidaires pour garantir l'accès aux droits de chacun, prévenir les ruptures de parcours de vie, combattre l'isolement des personnes les plus vulnérables et améliorer l'accompagnement des seniors.

Pour soutenir les habitants de la commune, le CCAS apporte une aide :

> AUX PERSONNES EN DIFFICULTÉ :

- Dans certaines conditions, et après examen du dossier, des soutiens sont possibles : prise en charge de factures (dépenses liées à l'habitation, aux enfants, à la formation professionnelle, cantine, ALSH, transport scolaire, etc.).

> EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES :

- Repas du CCAS, colis de Noël pour ceux qui ne sont pas présents au repas du CCAS, galette des rois, anniversaires des personnes de 85 ans et plus...



Retrouvez le programme de la Semaine Bleue sur le site de la ville
www.parçay-meslay.fr

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS SPORTIVES

APM BASKET CLUB

Avionnette Parçay Meslay Basket Club
Présidente : Anaïs Desrutin
Tél. 06 67 60 83 13
apmbc37@gmail.com
www.apmbc.fr

APM JUDO

Présidente : Gaëlle Deniau-Gautier
Tél. 07 78 02 21 45
gautier.gaëlle@laposte.net

APM TENNIS CLUB

Président : Christophe Nouveau
Tél. 06 62 11 40 84
christophe.nouveau2@orange.fr



APPM PÉTANQUE

Président : Anthony Audet
Tél. 06 14 02 57 60
appmpetanque@hotmail.com

ASSOCIATION DES MARCHEURS ET RANDONNEURS

Président : Robert Pezzani
37210 Parçay-Meslay
Tél. 06 79 53 36 05
pezzani.robert@orange.fr

AVIONNETTE PARÇAY-MESLAY FOOTBALL CLUB (APMFC)

Président : Laurent Marchais
Tél : 06 78 39 76 88
514636@lcf.foot.fr



AVIONNETTE PARÇAY-MESLAY

AÉROCLUB
Président : Thierry Camain
Tél. 06 86 86 89 61



avionnette37@gmail.com

AVIONNETTE PARÇAY-MESLAY FOOTBALL CLUB VÉTÉRANS

Président : Stéphane Bisard
Tél. 06 04 49 50 12
s.bisard@laposte.net

BADMINTON

« LES DÉZINGUÉS DU VOLANT »
Présidente : Véronique Robilliard
parcaymeslaybad.free.fr
parcaymeslaybad@gmail.com

BILLARD CLUB PARCILLON

Président : Gérard LUCIANI
Tél : 06 61 47 56 53
billardclubparcillon@gmail.com

ASSOCIATION CARRÉMENT DANSE

Éveil à la danse - Modern Jazz
Hip Hop - Danse Orientale - Zumba
Présidence : Florence Gilotin et Stéphanie Caillé
Tél. 06 03 31 30 47
06 64 35 04 37
www.carrementdance.com
carrementdance@gmail.com



LE STRETCHING J'ADHÈRE

Pilates, renforcement musculaire, stretching, cardio training, marche nordique, gym asiatique, sophrologie et yoga dynamique
Présidente : Christèle Oliveira
Tél. 07 49 01 92 99
stretchingjadhere37@gmail.com

LES SOONERS DE PARÇAY-MESLAY

Flag et initiation au Football Américain
Présidence : Alexis Réault et Philippe Barlier
Tél. 07 68 04 47 32
presidentpionniers@gmail.com
pionniersdetouraine37@gmail.com

LIBER'DANCE

Présidente : Pascale Rossi
Tél. 06 60 18 05 76
famirossi@orange.fr

ON/OFF ROAD

Président : Thierry BABIN
Tél. 06 15 55 00 54
contact@onoffroadtouraine.fr

TENNIS DE TABLE PARÇAY-MESLAY

Président : Yannick François
Tél. 07 81 81 60 73
Facebook : TT Parçay Meslay
ttparcaymeslay@gmail.com
tt-parcay-meslay.fr

YOGA

« LE TEMPS DE SUSPENSION »
Président : Pascal Bonnigal
Tél. 06 83 86 64 08
c.barin@free.fr

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS CULTURELLES



ATELIER THÉÂTRE JEUNES (7-11 ANS)

Animateur : Mohamed Bellahcène
Tél. 06 73 02 22 34
gavrochetheatre37@gmail.com

AUTOUR DU VERRE

Association de création de vitraux
Présidente : Sylvie Piguët
sylvie.piguët37@gmail.com

CHORAL DU CŒUR D'AOEDÉ

Présidente : Mme Chantal Gaultier
Tél. 06 66 68 09 21
www.choeurdaoede.blogspot.fr
chantalgp@orange.fr

CLUB INFORMATIQUE INTERCOMMUNAL (C2I)

Présidente : Martine Baunard
Tél. 06 10 10 88 76
c2ipourtous@gmail.com

ASSOCIATION LA CRA

(Couture-récupération-art)
Présidente : Brigitte Dupont
Tél. 07 62 37 21 11
bdupont8806@gmail.com

LA BANDA SOIFFÉE

Président : Henry Gautier
Tél. 06 09 26 12 01
www.bandasoiffée.com
bandasoiffée@gmail.com

ÉCOLE DE MUSIQUE

Pour tous âges et tous niveaux :
éveil musical, formation musicale et instrumentale ; orchestre junior ; musiques actuelles et soul.
Président : Michel Deniau
Contact : directeur, David Hubert
Tél. 02 47 29 15 29
hubertkd37@gmail.com
www.musiquedeparcaymeslay.fr



SOCIÉTÉ MUSICALE DE PARÇAY-MESLAY

Président : Michel Deniau
Tél. 02 47 29 15 29
www.musiquedeparcaymeslay.fr
deniau2@gmail.com



FÊTES PARÇILLONNES

Présidente : Nadine Micoud
Tél. 06 88 97 09 95
fetesparcillonnes@gmail.com

RIAGE ASSOCIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE DE PARÇAY-MESLAY

Président : Michel-Claude Blancheton
Tél. 02 47 29 13 01
www.riage.fr
michelclaud.blancheton@orange.fr



ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS DIVERSES

ASSOCIATION PARCILLONNE DES ARTISANS ET COMMERÇANTS

Présidente : Annabelle ANDRY
Tél. 06 95 26 09 93
apac37210@gmail.com

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE PARÇAY-MESLAY (APEPM)

Présidente : Sylvia Pereira
apepm37@gmail.com

CLUB RETRAITE ET LOISIRS

Présidente : Geneviève Thomas
Tél. 02 47 29 14 80 / 06 20 21 07 92

COMITÉ SAINT VINCENT

Président : Philippe Gasnier
Tél. 06 60 02 53 10

PAROISSE CATHOLIQUE ST MARTIN-

ST VINCENT EN VOUVRILLON

Contact : Abbé Nathanaël GRARD
2 rue Victor-Héault - 37210 Vouvray
Tél. 02 47 52 70 75
www.saintmartin-saintvincent.fr
secretariatparoissedeouvray@gmail.com

SYNDICAT DE CHASSE DE PARÇAY-MESLAY

Président : Jean-Marie Galpin
Tél. 06 66 18 68 53
galpinjeanmarie@gmail.com

LE FORUM des ASSOS 2025

Samedi 6 septembre

Complexe sportif

9H-13H

27 rue de la Pinotière Parçay-Meslay

Parçay-Meslay Suivez-nous ! Plus d'informations sur : www.parçay-meslay.fr



